



Commune nouvelle de CHAZEY-BONS

CONSEIL MUNICIPAL du 2 février 2017

Procès-verbal

Etaient Présents : Didier BONNARD – Maire et Alain PHILIPPE – Maire délégué – André MASLANKIEWICZ – Fabrice GROS – Emile PERRAUD – Patricia JANTET – Michel BATTISTELLA Bernard MICHAUD et Bruno FORT, adjoints.
Christian COCHET – Christine COCHET – Marie DICORATO – Christine JACQUET – Christine LECHON – Céline MAFFRE – Francisco MARTINEZ – Cécile MICHAUD – Frédérique MOISSET et Vanessa VEILLON, conseillers municipaux.

Excusés : Mme Aline LAZZAROTTO et Mrs Patrick CHARNAY – Jean-Pierre COQUARD Stéphane DEBERNARDI – Jimmy GRONDIN – René GUIGARD et Jean-Michel SAIQUE

Pouvoirs : Aline Lazzarotto à Cécile Michaud et René Guigard à Alain Philippe.

Secrétaire de séance : Céline MAFFRE

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

ORDRE DU JOUR :

- Délibération sur les divers tarifs de baux, locations ou concessions
- Modification de la régie de recettes
- Modification du tableau des emplois
- Echange de terrains – Modification de la délibération antérieure
- Opposition au transfert de la compétence urbanisme à la CCBS

Madame Céline MAFFRE est nommée secrétaire de séance.

Pas d'observations sur le procès-verbal du 05 janvier 2017 : il est adopté à l'unanimité.

Exceptionnellement Monsieur le Maire demande l'ajout de deux délibérations :

- télétransmission des actes avec la Préfecture,
- demande de subvention à la Région Auvergne Rhône Alpes pour la réhabilitation d'une partie de l'ancienne école maternelle.

Accepté à l'unanimité.

Tarifs communaux

Sur proposition du Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide de maintenir les différents tarifs votés par les assemblées respectives des communes historiques de Chazey-Bons et Pugieu : concessions cimetières, locations de salles ou de logements, services périscolaires et TAP (temps d'activités périscolaires) etc ...

Régie de recettes pour la location des salles communales

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il convient de modifier la régie de recette destinée à l'encaissement des locations de la salle des fêtes de Chazey-Bons et de la salle de Cressieu afin d'y ajouter la salle communale de Pugieu. Modification adoptée à l'unanimité.

Un régisseur de recettes sera désigné par le Maire.

Modification du tableau des emplois suite à la création de la commune nouvelle

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'en raison de la création de la commune nouvelle, le transfert des personnels de chaque commune historique dans la commune nouvelle a eu lieu de fait au 1^{er} janvier 2017.

Il précise encore que l'agent titulaire à temps non complet exerçant les fonctions de secrétaire de mairie à raison de 14h/hebdomadaires a remis sa démission au 31 janvier et qu'elle a été radiée des effectifs au 1^{er} février 2017.

Il convient donc de modifier le tableau des emplois afin de l'adapter à la situation actuelle en créant un poste d'adjoint technique à temps non complet (13 h/semaine) ainsi qu'un poste de rédacteur territorial à temps non complet (14 h/semaine correspondant à la secrétaire de mairie de Pugieu). Ce dernier poste sera supprimé au 31 janvier 2017 en raison de la démission de l'agent.

Monsieur le Maire propose ensuite la création d'un poste d'adjoint administratif à mi-temps à compter du 6 février 2017, pour assister l'agent titulaire à temps complet.

Ce poste serait pourvu dans l'immédiat par un CDD.

Après discussion le conseil municipal à l'unanimité accepte la proposition du Maire.

Echange de terrains à Chazey

Monsieur le Maire rappelle que par délibération D-16-21 en date du 26 mai 2016, le conseil municipal avait accepté de régulariser une situation existante depuis plus de 60 ans au hameau de Chazey, pour conserver l'emprise du domaine public, en procédant à l'échange de surfaces de terrains entre la commune et les propriétaires de l'indivision VINCENT.

Il précise que par suite d'une erreur matérielle, les surfaces indiquées dans la délibération précitée sont erronées.

C'est pourquoi il propose de rectifier ladite délibération du 26 mai 2016 et d'échanger 26m² à prendre sur l'actuelle voie communale dénommée chemin du vignoble contre une surface de 43m² (parcelles B1237,1239 et 1241) appartenant à l'indivision VINCENT. Proposition adoptée à l'unanimité.

Opposition au transfert de la compétence urbanisme à la Communauté de Communes

Sur proposition de Monsieur le Maire, qui indique que le conseil municipal doit se prononcer avant le 27 mars 2017, l'assemblée, considérant l'intérêt qui s'attache à ce que la commune conserve sa compétence en matière de planification urbaine qui constitue un élément de déclinaison de la politique générale communale, déclare à l'unanimité s'opposer au transfert de la compétence PLU à la communauté de communes Bugey Sud.

Il précise que cette opposition de transfert de compétence PLU ne sera effective que si la minorité de blocage est atteinte au sein de la communauté de communes, soit un minimum de 25% des communes représentant au moins 20% de la population.

Télétransmission

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- Décide de procéder à la télétransmission des actes (arrêtés et délibérations) au contrôle de légalité ainsi que des actes budgétaires.
- Donne son accord pour que le Maire signe le contrat d'adhésion aux services pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ;

- Donne son accord pour que le Maire signe la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture, représentant l'État à cet effet ;
- Désigne Madame Marie-Christine VAUDAY-PITRAT en qualité de responsable de la télétransmission.

Demande de subvention à la Région

- Sur proposition du Maire, le conseil municipal à l'unanimité sollicite l'aide de la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du contrat Ambition Région au titre de l'exercice 2017 pour la création de 2 salles de réunion dans les locaux de l'ancienne école maternelle.

Informations diverses :

- Réunion commission voirie : 04/02
 - Réunion commission finances : 11/02
 - Réunions de quartier : dates à définir
 - Commémoration au monument de Narvik le 28/02 comme chaque année.
- Une conférence, sur la campagne de Norvège 1940 et le rassemblement des troupes à Chazey-Bons, ouverte aux habitants de la commune est envisagée par l'amicale des anciens chasseurs alpins à la salle des fêtes ce même jour de 14 h à 15 heures. L'information sera relayée par voie d'affichage et sur le site internet de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 2 février 2017.

A Chazey-Bons, le 06 février 2017

Le Maire, Didier BONNARD

